

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Lothey du 04/01/2014

A Lothey le 04/01/2014

L'Assemblée Générale est Présidée par M. Laurent Boyer, Président du Comité des Fêtes de Lothey.
Secrétaire de séance, M. Eric Kéranguéven.

Membres du Conseil d'Administration présents :

- M. Laurent Boyer, Président
- M. François Berdeaux, Vice-Président
- Mme Delphine Coray, Trésorière
- M. Dominique Lamiré, Secrétaire
- Mme Marine Bouget, Secrétaire Adjointe

Membres de l'association présents :

- M. Loïc Lemaignan
- M. Keranguéven Eric

Membres de l'association excusés :

- Mme Morgane Berdeaux, représentée par M. François Berdeaux

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents ainsi que de l'assistance.

Les votes seront effectués à main levée.

Ordre du jour :

- Bilan financier
- Bilan moral
- Projets pour 2014
- Modification des Statuts
- Questions diverses
- Renouvellement des membres du Conseils d'Administration

Bilan Financier :

- Présentation par Mme Delphine Coray, Trésorière.
- Bilan de l'année : - 369,78€ dû aux investissements et aux activités gratuites proposées.
- Approbation des comptes à l'unanimité des membres présents

Bilan Moral :

- Les cafés-discut' : est souligné le manque d'affluence lors de ces rendez-vous réguliers, pourtant gratuits.
- Le barbecue : bilan positif, très bonne affluence
- Le vide-grenier : bilan positif, très bonne affluence
- Est également noté le peu de soutien de la Mairie ressenti par les membres du bureau, notamment sur la location de la Salle Polyvalente

L'accent est mis sur le fait que 2013 était une année de reprise pour le Comité des Fêtes de Lothey, après de nombreuses années où l'association était en sommeil.

Projets pour 2014 :

- Poursuite des cafés-discut', le prochain étant fixé au 09/02/2014. A noter que lors de ce café, un rapprochement avec le Club des Aînés Ruraux ainsi que les anciens de Lothey est demandé afin d'organiser un café-mémoire. Le but est de réunir des documents, objets, etc... sur la vie de Lothey telle qu'elle était dans le temps. Une exposition est envisagée, dont le lieu reste à définir. M. Armand Louarn, Maire de Lothey, soumet l'idée d'utiliser la bibliothèque comme lieu d'exposition. Un rapprochement avec l'École afin de faire participer les enfants est évoqué.
- Pour le mois d'avril, une chasse à l'œuf est évoquée
- L'idée d'un déplacement d'un Café-discut' au niveau de la Place de l'Eglise est également envisagé
- La mise en place d'un marché : projet très positif selon les personnes présentes. A voir le lieu, la date, les commerçants susceptibles de venir
- Le vide-grenier et le barbecue devraient être renouvelés
- A l'issue de ce bilan moral, sont émises par l'assistance les idées suivantes : organisation d'un repas, activité en lien avec les fêtes de fin d'année, Halloween.

Modification des Statuts :

- Modification des articles 6, 9, 11 et 12 ci-joints à l'unanimité des votants.

Questions diverses :

- Est noté le manque de communication, tout du moins le manque de visibilité et de publicité du Comité des Fêtes. La possibilité pour le Comité d'avoir un panneau d'affichage à la Mairie est demandé directement à M. le Maire. Est souligné l'importance de la page Facebook du Comité des Fêtes ainsi que le Groupe Lothey.
- La question de la priorité pour le Comité des Fêtes de la location de salle polyvalente de Lothey est posée à M. le Maire de Lothey. Ce dernier approuve et valide la priorité pour le Comité des Fêtes. Un calendrier annuel sera donc mis en place par le Comité lors d'une prochaine réunion, afin de réserver la salle pour l'année aux dates prévues des événements.

Renouvellement des membres du Conseil d'administration :

- L'assemblée élit à l'unanimité le nouveau Conseil d'Administration composé des membres suivants :
 - M. Loïc Lemaignan
 - M. Laurent Boyer
 - M. Berdeaux François
 - Mme Delphine Coray
 - M. Eric Kéranguéven
 - Mme Morgane Berdeaux
 - Mme Sarah Flochlay

Election du Bureau :

- Le Conseil d'Administration procède à l'élection du nouveau Bureau du Comité des Fêtes de Lothey, sont élus à l'unanimité :
 - M. Loïc Lemaignan, Président
 - M. Laurent Boyer, Vice-Président
 - M. Berdeaux François, Vice-Président
 - Mme Delphine Coray, Trésorière
 - M. Eric Kéranguéven, Secrétaire
 - Mme Morgane Berdeaux, Secrétaire Adjointe
 - Mme Sarah Flochlay, Secrétaire Adjointe

M. Loïc Lemaignan souligne les objectifs du nouveau bureau, à savoir créer une dynamique et du lien dans la Commune de Lothey.

M. Loïc Lemaignan, Président

M. Eric Kéranguéven, Secrétaire

Annexe : Modification des statuts

Modification de l' « ARTICLE 6 – ADMISSION »

Remplacement de :

Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau, qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées.

Par :

Pour faire partie de l'association, il faut s'acquitter d'une cotisation annuelle d'un montant défini par le Conseil d'Administration.

Modification de l' « ARTICLE 9 - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE »

Remplacement de :

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au renouvellement des membres sortants du conseil.

Toutes les délibérations sont prises à main levée, excepté l'élection des membres du conseil.

Par :

Il est procédé au renouvellement des membres du conseil d'administration.

Toutes les délibérations sont prises à main levée à moins qu'un membre s'y oppose.

Modification de l' « ARTICLE 11 – CONSEIL »

Remplacement du titre de :

ARTICLE 11 – CONSEIL

Par :

ARTICLE 11 – LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Remplacement de :

L'association est dirigée par un conseil de 4 à 6 membres, élus pour 3 années par l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles.

Le conseil est renouvelé par tiers chaque année, la première année, les membres sortants sont désignés par tirage au sort.

Par :

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration d'au minimum trois membres, élus pour une année par l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles.

Modification de l' « ARTICLE 12 – LE BUREAU »

Remplacement de :

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres, un bureau composé de :

- 1) Un(e) président(e)
- 2) Un (e) vice-président(e)
- 3) Un(e) secrétaire
- 4) Un(e) trésorier(e).

Par :

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un bureau composé d'au minimum :

- 1) Un(e) président(e)
- 2) Un(e) secrétaire
- 3) Un(e) trésorier(e).

M. Loïc Lemaignan, Président

M. Eric Kéranguéven, Secrétaire